

Le multimédia à La Rochelle

par Bruno Carbone*

La médiathèque a ouvert ses portes au public le 9 mars 1998. Le multimédia a été intégré dans le projet dès le stade de conception du programme qui a servi pour l'organisation du concours d'architecture.

Des espaces thématiques

Partant du principe que la démarche de l'utilisateur consiste à venir chercher à la médiathèque une forme d'expression (littéraire, musicale ou autre) ou une information ou une documentation sur un sujet donné et que, sur ce sujet, il pourra être intéressé tout aussi bien par un livre que par un périodique, une vidéo ou un disque compact (audio ou rom) ; partant également du bilan de la médiathèque des années 1980 avec sa juxtaposition de « thèques », le programme de la médiathèque de la communauté de villes de l'agglomération de La Rochelle établi en 1992-1993 et finalisé en juillet 1993 a prévu la mise en place d'espaces thématiques intégrant les différents supports, qu'il s'agisse des documents eux-mêmes ou bien des appareils de lecture.

Par conséquent, le multimédia est présent partout dans la médiathèque et il n'y a pas d'espace par-

ticulier pour le multimédia. Cette notion d'espace thématique permet une mise en espace de l'encyclopédisme et elle est constitutive tout à la fois de l'unité et de la pluralité de l'équipement – ces deux concepts, loin de s'opposer, se renforçant réciproquement. Unité grâce à des espaces structurants obéissant à la même logique d'ensemble, mais aussi pluralité des espaces et pluralité des supports dans un même espace.

La mise en place du multimédia se fait progressivement, selon un schéma mis au point dès le départ. Elle a démarré avec la mise en service d'une collection de cédéroms en consultation, et va se poursuivre avec l'accès à un choix de services du réseau Internet, ainsi que nous allons le préciser.

Les écrans pour l'interrogation du catalogue de la médiathèque sont distincts des écrans d'accès au multimédia, car les sessions multimédias correspondent pratiquement toujours à des sessions d'une certaine durée qui se suivent sans discontinuer, et rendraient par conséquent impossible l'accès au catalogue même s'il est parfaitement possible de limiter la durée d'une session.

Intégration technique

Ce réseau de consultation comporte 38 postes multimédias répartis dans les espaces thématiques ainsi que dans l'espace jeunesse. Ces postes de consultation donnent un accès aux différents services grâce à un menu général proposant :

1. la consultation du réseau de cédéroms ;
2. l'accès à Internet ;
3. l'écoute musicale de disques compacts ;
4. l'accès aux radios ou télévisions du monde.

Les options 1 et 2 du menu donnent ensuite la liste des espaces thématiques, puis la liste des documents ou accès offerts au sein de chaque espace thématique. Il s'agit là d'une forme de matérialisation sur écran de la notion d'espace thématique afin que la démarche de l'utilisateur s'imprègne à son tour de la conception de la médiathèque, qui consiste à matérialiser dans l'espace non seulement des documents mais aussi des accès à des documents virtuels ou à distance (réseau interne ou externe). Bien évidemment, il est toujours parfaitement possible d'accéder à n'importe quel document de n'importe quel espace thématique à partir de n'importe quel poste.

Ce réseau fonctionne avec le logiciel MmediaView, installé par EI Audiovisuel, et comporte un superviseur (serveur maître) installé dans la régie informatique au sous-sol de la médiathèque, où se trouvent également 60 lecteurs de cédérom. Le superviseur va en particulier acheminer le bon document sur le poste qui l'a demandé.

L'interface logicielle permet d'unifier les procédures de sortie des cédéroms et de réglage du son à partir de deux commandes situées en haut à droite de l'écran. L'ensemble du réseau fonctionne

* Médiathèque de La Rochelle

en pilotage automatique pendant des journées entières sans aucune intervention du personnel, sauf incident ou maintenance.

Intégration mobilière

Les postes multimédias sont en général regroupés par ensemble de quatre et intégrés dans un mobilier spécifique de forme circulaire, propre à favoriser la convivialité d'une part et la sécurité des matériels d'autre part. L'écran est encastré sous une vitre antireflet et l'unité centrale est protégée par un caisson fermé à clé et intégré également au mobilier. Un système de ventilation a été installé pour remédier au phénomène de surchauffe de l'unité centrale et de l'écran.

En effet, quels que soient les efforts faits par les constructeurs, les écrans, les disques durs, les périphériques ou les sorties de câbles n'ont jamais présenté un caractère esthétique suffisamment séduisant pour un usage de culture générale ou de loisir. Cette intégration du matériel informatique multimédia à un mobilier spécifique inclus dans l'aménagement général de la médiathèque est un élément important de confort matériel et psychologique pour l'utilisateur, et contribue également de façon très forte à l'intégration du multimédia dans la médiathèque.

Le cahier des charges de ce lot de matériel a été rédigé en référence au matériel diffusé par la société EDU 4 (Loire-Atlantique) observé au salon EDUCATEC et surtout commercialisé dans les établissements scolaires. Mais cette société n'a pas répondu à l'appel d'offres et, par conséquent, il a été fabriqué par une société de menuiserie locale spécialisée dans l'aménagement intérieur de bateaux (établissements Ploquin, 17180 Périgny), sur la base des spécifica-

tions définies dans le cahier des charges et avec l'assistance d'un architecte d'intérieur, M. Philippe Lavigne (17 000 La Rochelle).

Le caractère esthétique de l'ensemble a été accentué par une forme circulaire parfaite et par un matériau unique, sans décrochements ni rupture de matériau, à la différence du modèle observé au départ. Sur le plan fonctionnel, le matériel ainsi réalisé permet d'intégrer des écrans de 17 pouces (15 pouces seulement au départ pour EDU 4) et sa solidité a été renforcée car le clavier se trouve posé dans une encoche et non sur une tirette amovible. Enfin, l'ensemble est doté d'un petit ventilateur central pour remédier au phénomène d'échauffement.

Il est à noter que l'on peut remarquer des matériels similaires de forme circulaire à l'étranger, en particulier aux États-Unis, mais les concepteurs ont éprouvé le besoin de séparer les postes de consultation les uns des autres par des petites parois métalliques perforées particulièrement inesthétiques, alors que la « confidentialité » de la consultation est déjà apportée par l'encastrement de l'écran.

De loin, l'ensemble de quatre postes se présente comme une vaste table circulaire d'un diamètre de 2,20 mètres, une table de lecture multimédia au même titre que les autres tables de lecture de la médiathèque sur lesquelles les usagers viennent consulter des écrans au lieu de poser des livres ou des périodiques. En outre, l'espace disponible à côté de la vitre qui protège l'écran permet la prise de notes.

Collection et accès

Cédéroms

Le choix de cédéroms en consultation sur place devra être en grande partie renouvelé réguliè-

ment, en fonction de l'actualité et de la qualité de l'édition ainsi que de l'intérêt documentaire. Une collection de cédéroms destinés au prêt à domicile sera également mise en place.

Internet

La médiathèque, dans les différentes composantes de sa collection ou de ses accès, n'est pas une maison de la presse, un vidéo-club commercial, un cybercafé ou une boutique multimédia. Il est donc extrêmement important que les documents proposés au public, qu'ils soient réels ou virtuels, s'intègrent dans la charte des collections et aient fait l'objet d'une décision d'acquisition de la part de professionnels.

Internet est un réseau où l'on trouve tout et n'importe quoi, et le caractère commercial de ce réseau va s'accroître de plus en plus. La médiathèque étant un lieu d'accès public à une collection de documents sélectionnés, il convient donc aussi de sélectionner les accès à distance. Par conséquent, le même système de menu hiérarchisé permettra d'accéder à des services qui auront été sélectionnés par les bibliothécaires pour leur intérêt culturel ou documentaire ; des ateliers pourront toujours être organisés pour l'apprentissage de la navigation.

Personnel

La conception de la médiathèque en espaces thématiques et l'organisation d'équipes de personnel pour gérer ces espaces thématiques impliquent que le personnel dans son ensemble participe à l'acquisition de tous les types de documents. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de mettre en place une équipe spécialisée pour gérer le multimédia au niveau tant des

acquisitions que du service public, tout bibliothécaire étant destiné à assumer également la fonction de médiateur multimédia. Un rôle de coordination est cependant nécessaire, mais plutôt sur un profil de type « image et multimédia » dans une perspective de convergence des supports de type DVD.

De même, et pour des raisons d'efficacité, un poste de technicien pour l'installation des produits et la maintenance courante des matériels s'impose. Dans notre cas, ces fonctions sont assumées par le responsable de la régie de la salle de conférence et de spectacle.

Voir :

- *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995, p. 27-33.

- *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 170, 1^{er} trimestre 1996, p. 12-13.

*Si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription ou de réinscription pour l'an 2000, ce bulletin est le dernier numéro que vous recevrez.
N'oubliez pas de régler votre cotisation ou votre abonnement.*